



Toulouse, le 14 décembre 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

RN 21 DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES

MISE A 2X2 VOIES ENTRE TARBES ET LOURDES:
UNE NOUVELLE PHASE DU CHANTIER

La section de route construite entre le demi - échangeur du Marquisat et le passage supérieur de LOUEY, au lieu - dit " L'Avarède ", sera **complètement exploitée en route express à partir du 15 décembre 2011** :

- dès aujourd'hui **mercredi 14 décembre 2011**, la **chaussée à deux voies est ouverte à la circulation dans le sens Tarbes-Lourdes**
- **le jeudi 15 décembre 2011**, la **2X2 voies sera ouverte dans les deux sens de circulation.**

Le statut de route express est matérialisé par les panneaux indiquant des restrictions d'utilisation implantés aux extrémités de la section.



Panneau C 107



Panneau C 108

L'accès aux routes express est interdit aux piétons, aux véhicules agricoles, aux véhicules à bras ou à traction animale et aux cycles.

Un itinéraire parallèle est prévu pour ces usagers le long de la route départementale n° 921 ^A et de la route nationale n° 21.

A l'extrémité sud, une signalisation horizontale a été mise en place pour inviter les cyclistes, venant de LOURDES, à emprunter la bretelle de sortie et se diriger vers cet itinéraire.

Cette ouverture en route express sera accompagnée de l'ouverture de la bretelle d'accès à la zone d'activités industrielles de " Pyrène Aéroport " et du rétablissement des deux sens de circulation sur la route nationale n° 21.

.../...

Sur la section comprise entre le carrefour giratoire de l'échangeur autoroutier et le passage supérieur de LOUEY, le chantier engagé à la fin de l'été dernier progresse de manière significative, avec :

- la construction d'une seconde chaussée parallèle à l'existante,
- l'excavation d'un déblai de 100.000 m³ environ, au lieu dit " Las Courrèges ".

A partir du lundi 9 janvier prochain, la bretelle de sortie en direction de la zone aéroportuaire sera définitivement supprimée. Les usagers en provenance de TARBES emprunteront le demi - échangeur de " Pyrène Aéroport " – voir plan schématique ci - joint –.

Les services de l'Etat (direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), conscients de la gêne occasionnée aux usagers de la zone aéroportuaire, mettent tout en œuvre pour réduire la durée de cette phase de chantier. Les usagers concernés pourront emprunter, à partir du mois d'avril 2012, la nouvelle desserte de la zone aéroportuaire – barreau de JULLAN –, depuis la bretelle de sortie d'OSSUN.

En février 2012, la seconde chaussée sera terminée, permettant d'y transférer la circulation, pour procéder à la réfection de la couche de roulement sur la chaussée actuellement en service.

La mise en service de l'ensemble des travaux en cours entre Tarbes et Marquisat est prévue pour l'été 2012.
